

## SÉANCE DU 14 Décembre 2021 (12 conseillers présents)

### 1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

#### 1-1 Administration Générale :

- La dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la demande de la trésorerie car la structure ne dispose pas de salarié. Les actions sociales seront poursuivies au sein de la commune.
- L'incorporation dans le domaine communal de biens présumés vacants et sans maître. Un arrêté de la Préfecture du 1<sup>er</sup> juillet 2021 nous demande de délibérer dans les 6 mois pour incorporer ou non les parcelles concernées. (9 parcelles d'une superficie de 4 636m<sup>2</sup>)
- **L'adhésion au SIEMLFA 17**  
(Syndicat Intercommunal d'Etudes des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques de Charente-Maritime).  
Le rôle du syndicat porte sur la destruction de l'aspect néfaste des orages de grêle sur les terres agricoles à l'aide de générateurs de système d'alerte piloté par Météo France qui tire de l'iodure d'argent entraînant la fragmentation de la grêle avant de tomber sur les cultures.
- La convention avec l'association Tennis Canoë pour l'utilisation du local « Halte Fluviale »

#### 1-2 Finance :

- **La demande d'une subvention auprès de la Préfecture « DETR/DSIL »** au taux de 45% pour la réhabilitation du logement 6 rue Ancienne Gare
- **La demande d'une subvention auprès du Département** pour l'acquisition d'un bâtiment « Cheneviere du Bourg » destiné comme annexe des ateliers.

#### 1-3 Urbanisme :

- Le Bureau d'Etude UH sollicite un avenant de prestations complémentaires afin de finaliser le Plan Local d'Urbanisme.  
Le montant s'élève à 1 080€ TTC